



BEAUCOUP DE QUESTIONS, PEU DE RÉPONSES...

Suites aux interrogations portées dans notre déclaration liminaire intersyndicale à l'occasion du CTL du 2 octobre 2015, le DDFiP a esquissé quelques éléments de réponse :

PPCR (parcours professionnels carrières rémunérations) : « ce point n'est pas de ma compétence ». Comme à l'accoutumée, le DDFiP considère que les problématiques nationales n'ont pas vocation à être débattues en local. Pour autant, ce dernier considère que « cet accord prévoit malgré tout des mesures qui paraissent intéressantes, en entrée et en sortie de carrière, avec un réexamen annuel de la question de la rémunération liée au point d'indice ».

Mobilité interministérielle : « je n'ai jamais connu pareille situation jusqu'à présent »

CHS-CT : « je ne remettrai pas à l'ordre du jour d'un nouveau CHS-CT ce point » (pour mémoire la fermeture des trésoreries de St Jean de Daye, Brécey, Bréhal, SPF et BANT Valognes)

Avis des élus quant à la restructuration du réseau départemental : « je ne suis pas au courant de ces correspondances et des suites qui y seront réservées » (lettres adressées par le maire de St Jean de Daye respectivement à Michel SAPIN et Bernard CAZENEUVE, motivant son opposition au projet de l'administration) ;

« Il s'agit de ma perception suite à entretien avec les élus, je ne pense pas avoir tronqué ma perception de ces échanges » (pour mémoire, les documents préparatoires au CTL faisaient mention d'une réaction des élus « pas fermement opposée au projet »).

« Je reconnais qu'il y a eu une réunion avec une partie des maires du secteur de St Jean de Daye mais sans qu'un compte rendu ne soit établi, il y aura une nouvelle réunion en octobre sur le côté organisationnel du transfert

En outre, le DDFiP nous apprend en séance qu'une délibération s'opposant à cette restructuration a été prise par la communauté de commune du Val de Sées. Étonnamment, cette information ne figurait pas dans les documents de travail.

Le transfert des effectifs : tous les emplois seront réaffectés au bénéfice des services de la Gestion publique. Ce choix est justifié sur Granville par la baisse anticipée du nombre de contribuables imposables, les gains de productivité également anticipés sur la centralisation de l'activité caisse (à la charge de la trésorerie SPL) et sur St Lô, par la présence d'une équipe étoffée (deux agents !!!). Concernant Brécey, le DDFiP considère comme résiduelle l'activité liée au recouvrement de l'impôt.

L'observatoire interne : « je n'ai pas encore pris connaissance des résultats mais y serai sensible, il faut néanmoins apprécier les résultats au plan local, de la satisfaction semblant s'en dégager »

Loi NOTRe : « son application relève de la préfecture pour partie et aussi de la réflexion des élus, ce n'est pas un projet DGFIP. Une partie des élus est favorable à des intercommunalités plus grandes et ce projet aura des conséquences sur nos services ».

Interrogé sur la création de la commune nouvelle de Cherbourg en Cotentin, le DDFiP nous indique qu'il rencontrera sur site, dans un délai court, les collègues des CFP de Tourlaville et d'Equeurdreville. Il ajoute ne pas disposer, à ce jour, des éléments nécessaires à une communication aux agents sur la future réorganisation et leur réaffectation à venir. Le DDFiP a par ailleurs bien conscience qu'un transfert d'agents devra intervenir dans le cadre de cette réorganisation à compter du 1^{er} septembre 2016, aucune orientation n'est en revanche privilégiée à ce stade sur la période antérieure (possibilité de travailler à distance, transfert physique...)

La prime de restructuration de service : « ce point a été discuté lors du comité technique de réseau du 7 juillet 2015, l'actualisation du dispositif est en projet je n'ai pas plus d'informations et souhaite que cela se fasse au plus vite. Je m'engage à faire remonter votre demande » (pour mémoire que chaque agent subissant une restructuration soit éligible à la PRS et ce, de manière rétroactive).

Les dons de jours de congés : le DDFiP réfute toute perspective d'utilisation des heures écrêtées au bénéfice de notre collègue et ajoute qu'un appel à don sera reconduit si besoin début 2016.